

N° SC20251033



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

L'an deux mille vingt cinq, le six octobre

Les membres du Conseil communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à Diagora - Salle Ellipse, à 20h30, sous la présidence de Bruno CAUBET.

Date de convocation : le 29 septembre 2025

Etaient présents :

Pablo ARCE - Henri AREVALO - Patrice ARSEQUEL - Annie AVEROUS - Fabrice BAUDEAU - Djemel BEN SACI - Sylvie BROT - Olivier CAPELLE - Alain CARRAL - Bruno CAUBET - Laurent CHERUBIN - Pascal CHICOT - Sarah DAZA - Jean-Luc DIEUDONNE - Françoise DOISY - Marie-Pierre DOSTE - Xavier ESPIC - Luc EVANS - Christine GALVANI - Catherine GAVEN - Christophe GILLON - Marie-Pierre GLEIZES - Véronique HAÏTCE - Arnaud HUMBERT-DROZ - Gwenola KLOPP-TOSSER - Jürgen KNÖDLSIEDER - Dominique LAGARDE - Pierre LATTARD - Marie-Claire LOOSE - Pascale MARTINEZ - Jean-Daniel MARTY - Yannick MATTER - Alice MELLAC - Bruno MOGICATO - Xavier NORMAND - Thierry OUPLOMB - Denis PAILLARD - Karin PERES HOARAU - Serge PINA - Dominique SANGAY - Pierre-Yves SCHANEN - Michèle SEGAFREDO - Jacques SEGERIC - Jacqueline VIGNAUX - René-Marc WILLEMOT.

Absents excusés :

Didier BIGEONNEAU - Eric BORRA - Jacques CHARRIE - Gérard GARDELLE - Dominique MARTY - Divine NSIMBA-LUMPUNI - Patrice TOURNON.

Pouvoirs :

Didier BELAIR a donné pouvoir à Jean-Daniel MARTY - Véronique BLANSTIER a donné pouvoir à Marie-Pierre GLEIZES - Bernard CROUZIL a donné pouvoir à Catherine GAVEN - Laurent FOREST a donné pouvoir à Jacqueline VIGNAUX - Elisabeth GIACHETTO a donné pouvoir à Véronique HAÏTCE - Philippe GOUX a donné pouvoir à Thierry OUPLOMB - Christophe LUBAC a donné pouvoir à Pablo ARCE - Stéphane MANOU a donné pouvoir à Bruno CAUBET - Bernard NEVEU a donné pouvoir à Gwenola KLOPP-TOSSER - Jacques OBERTI a donné pouvoir à Dominique SANGAY - Gérard ROBERT a donné pouvoir à Jacques SEGERIC - Karine ROVIRA a donné pouvoir à Marie-Pierre DOSTE - Marie-Laure SICOT a donné pouvoir à Marie-Claire LOOSE - Jean-Luc TRONCO a donné pouvoir à Djemel BEN SACI - Lucia VIDAL a donné pouvoir à Xavier NORMAND - Simon VIGUER a donné pouvoir à Pascal CHICOT - Céline VILELA a donné pouvoir à Sarah DAZA.

Secrétaire de séance : Pierre-Yves SCHANEN

N° SC20251033

En Exercice : 69	Présents : 45	Excusés : 7	Votants : 62
Pas de participation : 0	Pour : 62	Contre : 0	Abstention : 0

Objet : Rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité des services publics de la distribution de l'eau potable et l'assainissement

Vu les articles D2224-1 à D2224-5 du Code général des collectivités territoriales, portant obligation de présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

Vu le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, qui introduit dans ce rapport les indicateurs de performance des services,

Ce rapport, présenté par le Sicoval dans le cadre de ses compétences en matière d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif, contribue à mieux faire connaître les conditions techniques, organisationnelles et financières dans lesquelles les services publics s'exécutent.

Le document ci-joint synthétise les données essentielles et les principales actions menées au cours de l'année 2024.

Parmi les actions déterminantes conduites en 2024, il convient de souligner :

- Le lancement de la campagne d'analyses visant à détecter la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM) dans l'eau. Cette campagne, qui a concerné une centaine de foyers, a été accompagnée d'une communication auprès des habitants des secteurs concernés, les informant des modalités de mise en œuvre et des résultats obtenus.
- Dans le but d'améliorer le rendement du réseau d'eau potable et de réduire les pertes en eau, des opérations ont été menées. Une campagne de remplacement des compteurs par des modèles équipés de têtes émettrices a été engagée. Cette modernisation permettra une meilleure détection des fuites après compteur, améliorant ainsi le service aux usagers, et une meilleure connaissance du réseau public. Des opérations de recherche de fuites sur les réseaux publics, couplées aux travaux de renouvellement des réseaux, ont également été réalisées.
- L'étude pour l'élaboration du nouveau schéma directeur d'assainissement, débutée en 2023, a été finalisée. Parallèlement, les travaux sur les ouvrages d'assainissement existants se sont poursuivis afin de fiabiliser et d'améliorer les rendements épuratoires et énergétiques, tout en sécurisant les interventions des agents.

Avis consultatif institutionnels et diffusion :

Conformément à la procédure réglementaire, le rapport annuel a été soumis pour avis à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) lors de sa séance du 18 septembre 2025. Après un examen approfondi, les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

Une fois adopté en conseil de communauté, ce rapport sera mis à la disposition du public au siège du Sicoval ainsi que dans les 36 mairies des communes membres.

Il sera également diffusé aux délégués communautaires, aux directeurs généraux des services des 36 communes du Sicoval, aux services du Sicoval, aux élus du Groupe Opérationnel Petit Cycle de l'Eau, aux partenaires, à la commission consultative des usagers des services publics et aux habitants sur demande.

Ce document sera mis en ligne sur le site Internet du Sicoval.

Envoyé en préfecture le 09/10/2025
Reçu en préfecture le 09/10/2025
Publié le 09/10/2025
ID : 031-243100633-20251006-8940-
DE-1-1

N° SC20251033

Par ailleurs, un exemplaire sera transmis à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne à titre informatif.

Le Conseil de Communauté décide :

- d'adopter le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement 2024, joint en annexe,
- d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

Signé électroniquement par
Bruno CAUBET
Président SICOVAL

Date de signature : 09/10/2025

AINSI FAIT ET DELIBERE LES, JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CONFORME

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le 09/10/2025